

Victoire-Daubié. Les collégiens mobilisés contre le harcèlement

Le télégramme le 08 novembre 2019



Un numéro vert gratuit est mis en place pour les signalements : le 30 20. Ce standard est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 18 h.

Comme dans de nombreux établissements scolaires, le collège Victoire-Daubié était associé à la cinquième Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Libérer la parole, détecter les harcèlements, et permettre aux victimes de trouver l'aide nécessaire, font partie des objectifs de ces journées.

Le harcèlement ? Un fléau qui, chaque année, touche beaucoup trop d'enfants victimes de brimades, moqueries, mises à l'écart, voire de violences physiques au quotidien. Jeudi 7 novembre, les collégiens ambassadeurs de Victoire-Daubié ont initié deux actions. Ils ont invité tous leurs camarades, à participer au Blue Shirt day, un concept issu du Canada, qui propose aux élèves de s'habiller en bleu pour dénoncer le harcèlement. Ils ont aussi réalisé une fresque géante, avec les élèves dans la cour. Elle symbolisait le panneau interdiction, au centre duquel se tenaient les ambassadeurs brandissant « Non au harcèlement », écrit sur des feuilles de papier.

Vingt-cinq élèves « ambassadeurs »

Le collège poursuit le projet « Ambassadeurs contre le harcèlement », initié, l'an dernier, par Eric Couloigner, conseiller principal d'éducation (CPE). Vingt-cinq élèves volontaires prennent régulièrement de leur temps pour s'engager dans cette lutte, en devenant des ambassadeurs. Ils participent à des actions de sensibilisation et de prévention, à l'intention de leurs camarades. Ils ont également suivi une séance sur le cyber-harcèlement proposée par Morgane Berder, médiatrice numérique à la médiathèque.

« En s'appuyant sur le travail de l'an dernier, ils iront par groupe de deux ou trois à la rencontre des enfants de sixième, pour leur parler des signes et des risques du harcèlement. Le cyber-harcèlement sera le contenu qu'ils proposeront aux classes de cinquième. Ces séances seront préparées avec mon aide », explique le CPE.